



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

contrats première embauche

Question au Gouvernement n° 2581

Texte de la question

CONTRAT PREMIERE EMBAUCHE ET LES NOUVELLES GARANTIES

M. le président. La parole est à M. Jean-Claude Guibal, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-Claude Guibal. Monsieur le Premier ministre, des démagogues qui, en vérité, se moquent bien des jeunes, se servent d'eux - de l'angoisse des uns, de l'ingénuité des autres et du militantisme d'un petit nombre - pour se refaire une santé politique. (*Approbations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) À l'évidence, ce n'est pas l'avenir des jeunes qui les motive, ni celui de notre pays. Leur véritable objectif est moins avouable : il est de gagner les élections... Plusieurs députés du groupe socialiste. Vous allez les perdre !

M. Jean-Claude Guibal. ...et, pour cela, de faire échouer les réformes initiées par le Gouvernement, car si ces réformes réussissaient, la preuve serait donnée que la politique de notre majorité peut sortir la France du marasme dans lequel elle s'est enfoncée depuis vingt-cinq ans.

Monsieur le Premier ministre, vous vous êtes adressé dimanche soir aux Français et avez confirmé que vous ne reviendriez pas sur le CPE voté par le Parlement. Vous avez bien fait de ne pas renoncer, car les peuples ne respectent pas les faibles. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. Albert Facon. Dictateur !

M. Jean-Claude Guibal. Vous avez aussi proposé aux partenaires sociaux de négocier des garanties supplémentaires qui se rajouteraient à celles, déjà nombreuses, que prévoit le CPE. Vous avez, comme l'a souligné Brice Hortefeux, tendu la main aux syndicats. (*Exclamations sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Nous verrons bien ceux qui sont sincères lorsqu'ils réclament davantage de dialogue.

Le CPE ne mérite ni un excès d'honneur, ni cet excès d'indignité dont l'accablent certains - d'ailleurs minoritaires parmi les étudiants comme dans le pays. Il nécessite, en revanche, encore plus d'explications et de pédagogie, car il est au coeur des problématiques les plus graves pour notre pays.

Monsieur le Premier ministre, pouvez-vous nous redire en quoi le CPE est une arme contre la précarité, quelles sont les garanties dont il est assorti et quelles sont celles qui pourraient lui être ajoutées ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

M. Jean-Louis Borloo, *ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement*. Monsieur le député Guibal, vous avez raison de dire que nous sommes au coeur d'une des problématiques les plus difficiles pour la France, comme elle l'est d'ailleurs pour l'ensemble des pays européens.

La mondialisation et les échanges internationaux nous placent dans une situation de compétition. Certains pays concurrents obéissent à des modèles d'une extrême flexibilité - le mot est faible ! -, qu'il s'agisse de la République populaire de Chine, de l'Inde ou de certains pays émergents.

L'Europe doit s'adapter et tous les gouvernements européens s'efforcent d'introduire de la souplesse et de la flexibilité, en même temps que de la sécurité pour les salariés. Les socialistes britanniques l'ont fait, et le taux de chômage est meilleur en Grande-Bretagne qu'en France. Les Italiens l'ont fait aussi, et leur taux de chômage est

de 7,7 %. Chez nos amis allemands, la coalition de la CDU et des socialistes a inscrit dans son programme la nécessité de le faire, avec une période d'essai de deux ans.

Il s'agit ici de permettre une certaine flexibilité pour l'un des premiers contrats de première embauche. Si compréhensible que soit l'inquiétude que cela suscite, je rappelle qu'il s'agit aussi d'apporter le plus possible de garanties en matière de logement, d'indemnités et de deuxième formation éventuelle. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Cet équilibre est certes très difficile, mais c'est l'équilibre de la responsabilité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Guibal](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2581

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : emploi, cohésion sociale et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 mars 2006